

direction des services départementaux de l'éducation nationale Bas-Rhin



Strasbourg, le 25 juin 2020

Madame la directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale du Bas-Rhin

à

Mesdames et Messieurs les Instituteurs et Professeurs des écoles du Bas-Rhin

s/c de Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale. chargés de circonscription du 1er degré

Division du 1erdegré

Objet : Rentrée 2020 - postes à profil

P.J: Fiche de candidature Fiche de poste

Affaire suivie par Aurore MASSON

Téléphone

03.88.45.92.86 Courriel: aurore.masson@ ac-strasbourg.fr Adresse 65 avenue de la Forêt-Noire 67083 Strasbourg Cedex

J'ai l'honneur de vous informer que le poste ci-dessous sera vacant pour la rentrée scolaire 2020/2021:

## - Conseiller pédagogique de circonscription Eurométropole nord

Je précise que les postes à profil nécessitent un recrutement particulier non assujetti aux règles du barème. Les compétences propres de l'enseignant et les exigences du poste sont prises en compte dans le choix du candidat.

Le choix d'une affectation sur un poste à profil sera prioritaire sur l'éventuelle affectation obtenue au mouvement.

Horaires La commission aura lieu le 2 juillet. La convocation sera envoyée sur l'adresse académique. de 8h 30 à 12h

Les enseignants volontaires devront adresser pour le 30 juin 2020, délai de riqueur et par mail uniquement, à leur IEN de circonscription la fiche de candidature cijointe accompagnée du dernier rapport d'inspection ou du compte rendu d'entretien de carrière afin que celui-ci émettent un avis. Les IEN transmettront les documents par mail (D1D, bureau de la gestion collective) pour le 1er juillet 2020 au plus tard à 12h00: mouvement.1d67@ac-strasbourg

Il pourra être fait appel à des enseignants ne justifiant pas des diplômes ou des titres requis, mais disposant seulement d'une expérience professionnelle avérée.

Seuls les candidats dont les compétences, à l'issue de l'entretien, auront été reconnues en adéquation avec le profil du poste sollicité, seront susceptibles d'y être affectés.

Les enseignants remplissant les conditions requises seront affectés sur le poste à titre définitif à la rentrée scolaire 2020/2021. Si l'enseignant nommé n'a pas les titres, l'affectation sera à titre provisoire.

> Pour la Directrice académique, L'Adjoint de la Directrice académique des services de l'éducation nationale chargé du 1er degré,

> > Jean-Baptiste LADAIQUE

du lundi au vendredi sur rendez-vous de 13h 30 à 17h